

## Photosimulation 12 : Aux abords de l'église protégée de Nubécourt

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



lavoir proche

rue de la Basse Cour

église sur son promontoire

rue de l'Eglise

Commentaire paysager :

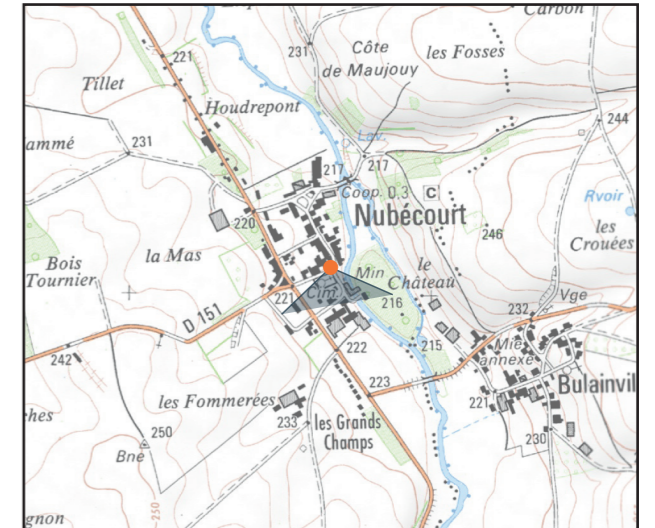
L'église de Nubécourt s'inscrit en cœur urbain et de la vallée de l'Aire. Sa sensibilité tient au cumul éolien dans ses horizons paysagers, avec notamment un mât de mesure identifié à proximité et des points de vue extérieurs englobant le développement éolien sur de vastes horizons. Toutefois, depuis le cœur urbain et les abords de l'édifice, le regard est limité par le front bâti, sans percées possibles vers l'extérieur. Les sensibilités identifiées restent liées à des vues particulières en approche du village (photomontage suivant).

Le contexte éolien s'inscrit en retrait du village, avec un éloignement suffisant pour qu'aucune éolienne ne soit perceptible depuis l'église protégée et ses abords.

Il en va de même pour le projet envisagé. Il s'inscrit dans le même axe de vue que les parcs éoliens actuels, avec un éloignement similaire et une absence de perception depuis ce point de vue.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 4 607 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 267 m (E3)  
 Azimut : 170°  
 Position : X=59164,05 Y=6879753,13 Z=221,5 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Photosimulation 13 : Sur la RD151 en approche de Nubécourt-Bulainville par l'est (silhouette villageoise)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de  
Ducandeu

Parc éolien de  
Rembertcourt-Sommaisne

clocher de l'église de Bulainville

RD151 en provenance de Saint-André-en-Barrois

Commentaire paysager :

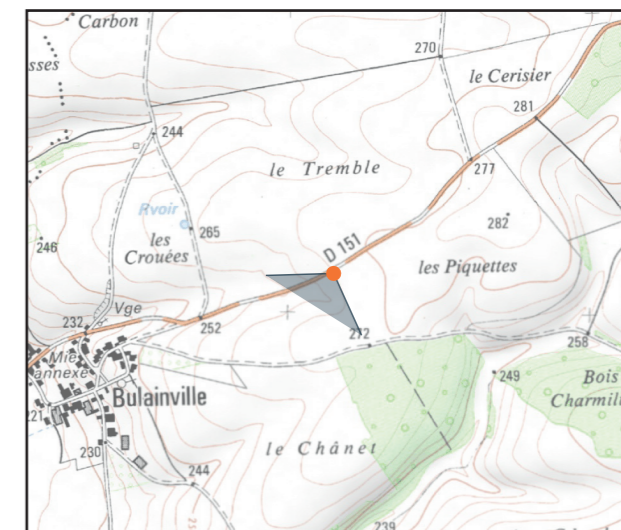
L'église de Nubécourt s'inscrit en cœur urbain et de la vallée de l'Aire. Son clocher est perceptible depuis les accès au village par l'est et l'ouest, avec une lisibilité toutefois difficile en approche par l'ouest, du fait de l'encaissement et de l'écrin arboré (le clocher de Bulainville est quant à lui visible). La sensibilité identifiée dans l'état initial paysager tient au cumul éolien dans les horizons paysagers. En effet, outre le contexte éolien sur le plateau d'implantation, un mât de mesure a été identifié à proximité immédiate du village, sur le plateau à l'est (dans le dos de l'observateur).

Le contexte éolien actuel marque un retrait au village et à son église protégée, laissant libre un vaste espace visuel en arrière-plan, dans l'approche du village par l'ouest. La présence de boisements dans le plan intermédiaire contribue à minimiser la présence des parcs éoliens dans le champ visuel.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle d'occupation que celui des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue de ce fait dans le contexte éolien déjà identifié, sans incidence sur la lisibilité actuelle de l'église protégée et la silhouette villageoise. A noter que l'implantation proposée évite toute localisation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude, évitant une approche visuelle de ce secteur paysager, et permettant de contenir le développement éolien dans les angles d'occupation déjà identifiés.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



retrait et absence d'implantation d'éoliennes dans la partie nord du site d'étude initial

clocher de l'église de Bulainville

Distance à l'éolienne la plus proche : 4 704 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 835 m (E3)  
 Azimut : 212°  
 Position : X=860649,62 Y=6879776,8 Z=269,9 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 14 : Depuis la frange bâtie sud de Nubécourt le long de la RD998

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



← vers Bulainville

passage de l'Aire

passage de la RD998

→ vers Nubécourt

Commentaire paysager :

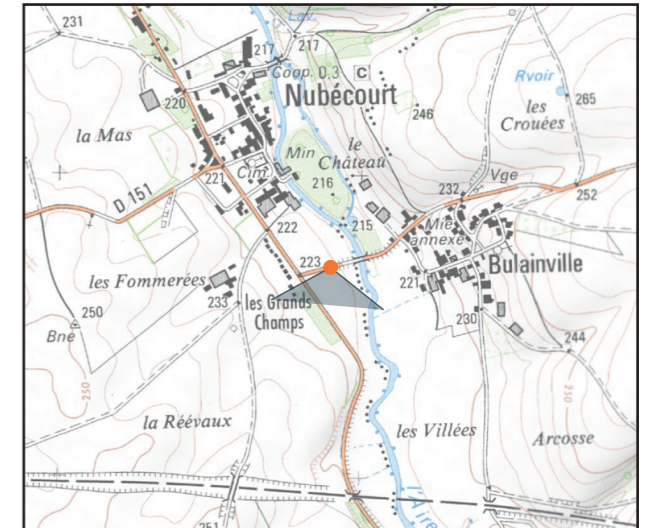
Le village de Nubécourt s'est développé dans la vallée de l'Aire et est fusionné avec les villages plus restreints de Fleury-sur-Aire et Bulainville. Le plus proche, Bulainville, se place au pied du versant à l'est de l'Aire et de son cordon arboré. Entre Nubécourt et Bulainville, un développement urbain s'est initié le long de la RD998, en appui sur le versant ouest de la vallée de l'Aire. La progression entre les différents sites urbains de la commune (comme depuis ce point de vue entre Nubécourt et Bulainville) présente de larges ouvertures visuelles sur le développement bâti au sein de la vallée, et de la relation visuelle des habitations avec le paysage environnant.

Le contexte éolien actuel est suffisamment éloigné pour être difficilement perceptible depuis ce secteur de la vallée de l'Aire et de la commune. Le modelé topographique et le couvert végétal contribuent à limiter la portée du regard. Seules les éoliennes du parc de Ducandeu sont visibles, à la faveur d'une trouée dans la végétation, sans dominance dans le champ visuel.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même axe de vue, sans étalement éolien perceptible. Les éoliennes sont masquées par le contexte arboré dessinant le champ visuel et cadrant le regard, sans perception possible.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue

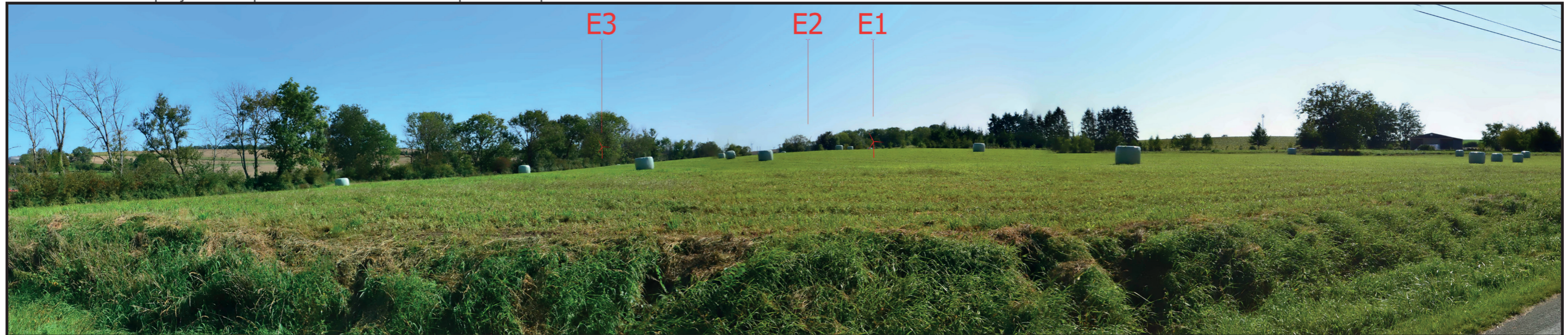


Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 4 191 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 811 m (E3)  
 Azimut : 185°  
 Position : X=859393,59 Y=6879356,1 Z=221,5 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023



Photosimulation 15 : En sortie sud de Foucaucourt-sur-Thabas sur la RD122

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD122 vers Evres

ru de la Fontaine Saint-Jean

Commentaire paysager :

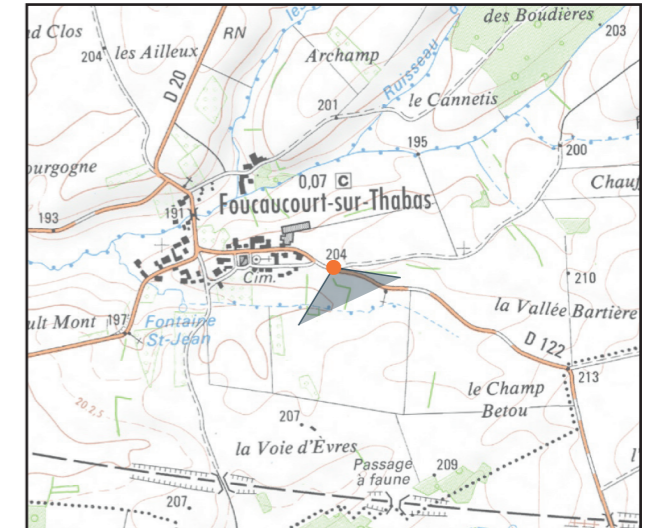
Le village de Foucaucourt-sur-Thabas s'est développé à la croisée du ruisseau du Thabas avec de nombreuses petites sources affluentes, modelant le paysage environnant. L'encaissement reste limité, mais suffisant pour restreindre la portée du regard au paysage proche.

Le contexte éolien actuel est suffisamment éloigné pour être difficilement perceptible depuis ce secteur paysager. Le modelé topographique et le couvert végétal contribuent à filtrer le regard, rendant difficiles les rares perceptions des parcs éoliens les plus proches (Ducandeu et Maurechamps), sans dominance dans le champ visuel.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même axe de vue que ces parcs, mais les éoliennes se trouvent filtrées par la composition paysagère, sans perception possible.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 7 167 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9 510 m (E3)  
 Azimut : 155°  
 Position : X=854064,67 Y=6879645,71 Z=205,3 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Photosimulation 16 : Sur la RD20 en approche de Foucaucourt-sur-Thabas par le nord (perspective sur l'église protégée MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



église masquée, visible dans le virage

RD20 en provenance de Waly

Commentaire paysager :

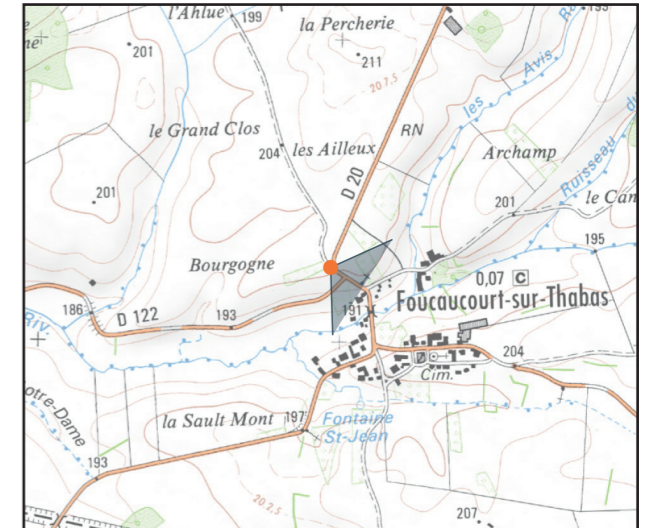
L'église de Foucaucourt-sur-Thabas est protégée au titre des Monuments Historiques. Localisée en coeur urbain, sa perception dans le paysage est limitée, l'absence de visibilité majeure étant notamment accentuée par le couvert végétal bordant le village. Une perception particulière a toutefois été identifiée depuis l'accès au village par le nord, sur la RD20. Une courte fenêtre visuelle dessine une perspective sur l'édifice, dans un virage, avant de se refermer rapidement par le contexte arboré et urbain.

Le contexte éolien actuel est suffisamment éloigné pour n'avoir aucun impact dans le champ visuel.

Le projet envisagé est de même impossible à visualiser, masqué à l'arrière de la végétation et du contexte urbain, sans impact dans la lecture paysagère sur la silhouette villageoise et son église protégée.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 7 836 m (E1)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10 183 m (E3)  
 Azimut : 122°  
 Position : X=853464,68 Y=6879966,88 Z=201,5 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Photosimulation 17 : Sur la RD148 en approche de Rembercourt-aux-Pots par le sud (silhouette villageoise et église protégée MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



clocher de l'église

RD148 en provenance de Marat-la-Grande

Commentaire paysager :

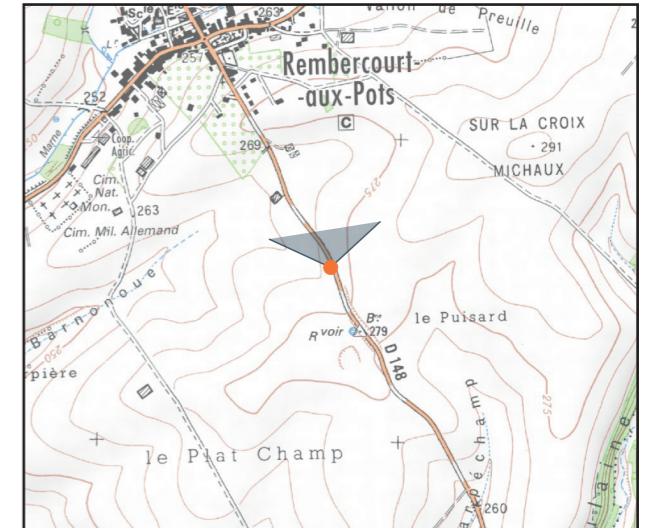
L'église de Rembercourt-aux-Pots présente une architecture massive qui s'impose dans le tissu urbain. Elle est mise en valeur par sa dominance dans le paysage, se percevant même depuis l'approche du village par le sud. En entrée même du tissu urbain, l'édifice domine le champ visuel.

Le plateau agricole rehaussé des éoliennes en exploitation dessine l'arrière-plan du champ visuel. Les différents parcs éoliens s'échelonnent le long de la ligne d'horizon, formant un front éolien discontinu dans l'environnement du village. La présence des éoliennes est prégnante, mais la composition paysagère tend à amoindrir la présence des éoliennes, avec l'insertion d'éléments paysagers intermédiaires, adoucissant les rapports d'échelle perceptibles.

Le projet envisagé s'inscrit dans l'angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue de ce fait dans le contexte éolien perceptible. L'implantation proposée respecte le retrait au village et au clocher de Rembercourt-aux-Pots, en s'inscrivant dans le même angle que les parcs éoliens actuels et en limitant la densification perceptible.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



clocher de l'église      retrait et dilution dans le contexte éolien

Distance à l'éolienne la plus proche : 5 092 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5 978 m (E1)  
 Azimut : 351°  
 Position : X=860162,99 Y=6869227,55 Z=272,6 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 18 : En sortie et frange urbaine nord de Rembercourt-aux-Pots sur la RD148

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD148 vers Sommaisne

Contexte paysager du point de vue à 120°



Commentaire paysager :

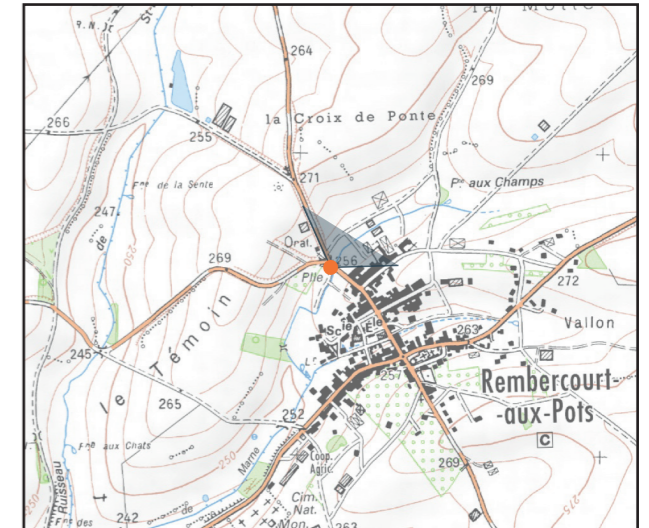
Le village de Rembercourt-aux-Pots est bâti à la confluence de différents cours d'eau, complexifiant la composition paysagère environnante, avec des vallonnements doux, ponctués d'une végétation arborée et arbustive formant un écrin au village.

La portée du regard est restreinte depuis le tissu urbain et ses franges, du fait de points de vue en dépression. La perception du contexte éolien se limite ainsi aux pales des éoliennes des parcs en exploitation proches (notamment celui de Rembercourt-Sommaisne le plus proche), sans prégnance notable, par comparaison avec le point de vue surélevé précédent.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même axe de vue que ce parc, mais les éoliennes se trouvent filtrées sous la ligne d'horizon topographique, sans perception possible.

L'impact du projet est jugé **NUL**, en regard de l'absence de perception des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 4 090 m (E2)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 909 m (E1)  
 Azimut : 32°  
 Position : X=859506,06 Y=6870278,24 Z=257,2 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Photosimulation 19 : Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud (silhouette villageoise)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD148 en provenance de Rembertcourt-aux-Pots

Commentaire paysager :

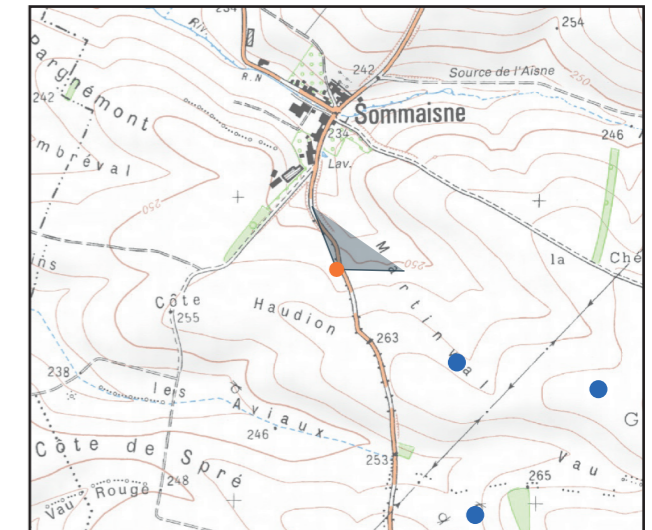
Le village de Sommaisne est implanté à la source de l'Aisne, dans une cuvette faiblement encaissée. Depuis l'accès à ce lieu de vie par le sud, la situation paysagère de ce lieu de vie se devine au couvert arboré tranchant sur l'horizon dégagé du plateau agricole.

Le contexte éolien marquant l'horizon paysager se lit distinctement, dans un front étendu occupant un angle de plus de 130°, dans des rapports d'échelle en faveur des éoliennes. Ce contexte se place dans un angle étendu, mais regroupant l'ensemble des parcs éoliens actuellement perceptibles. Le reste de l'horizon paysager ne présente aucun autre développement éolien (village remarquable de Beaulieu-en-Argonne au nord, côte et front boisé à l'ouest).

L'implantation proposée s'appuie sur le contexte éolien existant, avec un projet s'inscrivant dans l'angle d'occupation des parcs éoliens actuels, dans des rapports d'échelle similaires et avec un nombre d'éoliennes restreint. Le projet se dilue dans le contexte éolien perceptible.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

## Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 1 507 m (E2)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3 059 m (E3)

Azimut : 35°

Position : X=858766,87 Y=6873431,5 Z=252,9 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 20 : En sortie nord-ouest d'Amblaincourt sur la RD126

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de  
SFE Valette

douce extrémité du front boisé de la côte des Bars  
et passage de la vallée de l'Aire à son pied

Commentaire paysager :

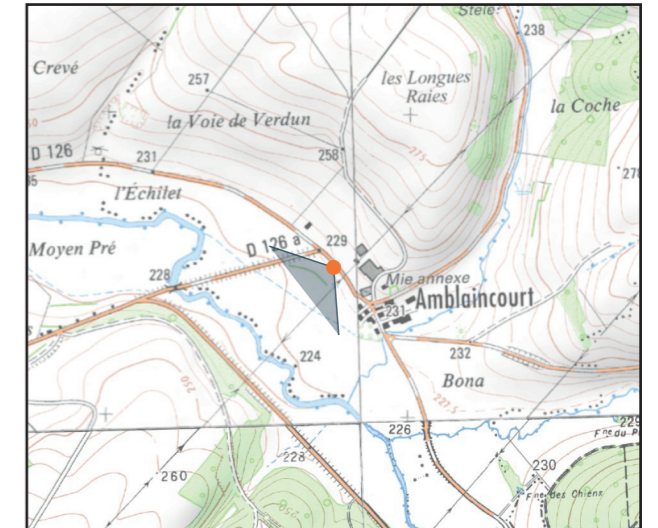
Le village d'Amblaincourt s'inscrit sur le flanc est de la vallée de l'Aire, à l'embouchure avec le ruisseau de Deuxnouds. Le paysage proche présente une dynamique liée à la crête des Bars et sa végétation, cadrant et guidant le regard.

Malgré une topographie mouvementée, le contexte éolien actuel sur le plateau à l'ouest de la vallée se distingue, l'embouchure de la vallée tendant à ouvrir l'espace visuel, avec une perception majoritaire sur les éoliennes de la Valette, plus proches de la rupture de pente. Les parcs du front est (Courcelles et Berger) marquent également le cadre paysager de ce lieu de vie (hors cadre, vers la gauche).

Le projet envisagé s'inscrit au coeur du contexte éolien existant, toute implantation d'éoliennes ayant été supprimée sur la partie nord de la zone d'étude, du fait d'une approche de la rupture de pente. Ainsi, les éoliennes projetées marquent un retrait à ce point de vue, se percevant uniquement dans leur partie supérieure sans dominance notable, ou filtrées par la composition paysagère, et diluées dans le contexte éolien perceptible.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la perception limitée des éoliennes.

## Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 116 m (E3)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 2 861 m (E2)

Azimut : 232°

Position : X=862210,52 Y=6876122,91 Z=230,9 m

Date de prise de vue : 27 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 21 : Sur la RD126 en approche de Seraucourt par l'est

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

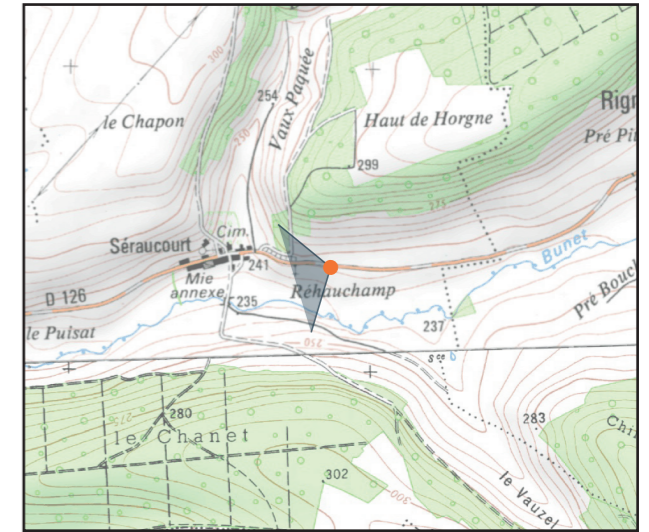
Le village de Seraincourt est également concerné par le front boisé de la côte des Bars qui borde l'horizon du village. Ce lieu de vie prend place en coeur de vallée, dans un encaissement marqué par la topographie des côtes. Le passage du ruisseau de Brunet termine de dessiner le cadre paysager de ce lieu de vie, ouvrant l'espace de la vallée et dessinant une perspective cadrée par le relief proche.

A la faveur de la perspective créée par la dépression, le parc éolien existant de Ducandeu se distingue nettement et ferme l'horizon de la vallée. Les autres parcs implantés sur le plateau se trouvent masqués par le front topographique. Les éoliennes de Courcelles se distinguent également dans le cadre paysager (sur la gauche), du fait d'une proximité du parc, appuyant la présence des éoliennes au-dessus du front boisé.

Le projet envisagé s'inscrit dans l'axe de la vallée, en appui du parc de Ducandeu pour les éoliennes E1 et E2, l'éolienne E3 se trouvant filtrée par le front boisé. L'implantation proposée limite le nombre d'éoliennes et privilégie une localisation au coeur du contexte existant, afin d'éviter l'étalement du front éolien vers le nord. L'échelle des éoliennes perceptibles est cohérente avec les éoliennes existantes, assurant une dilution du projet dans le contexte éolien.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 3 182 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 706 m (E2)  
 Azimut : 253°  
 Position : X=864325,52 Y=6875952,49 Z=251,7 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$

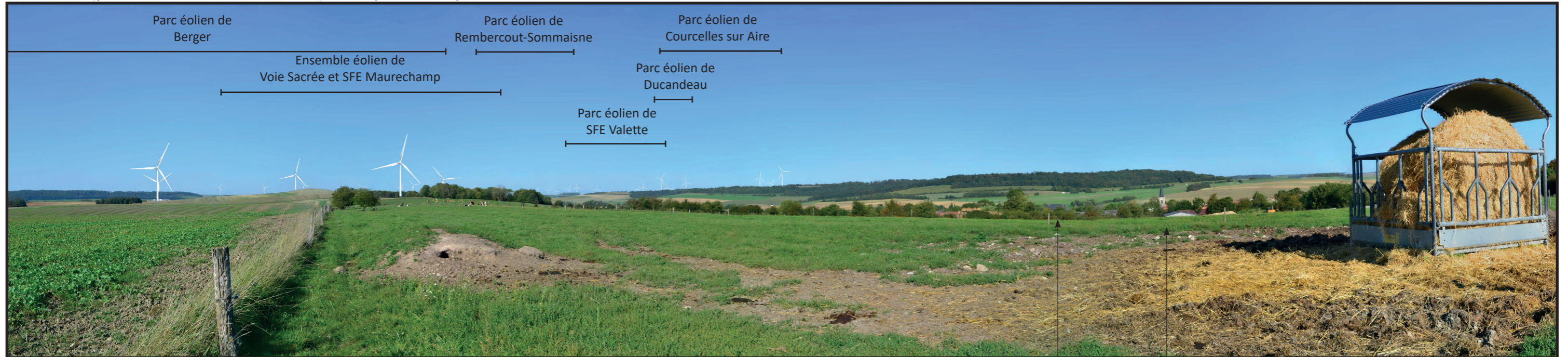


Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

Photosimulation 22 : Depuis les hauteurs de Neuville-en-Verdunois aux abords de la RD101 (château protégé MH)

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Parc éolien de Berger

Ensemble éolien de Voie Sacrée et SFE Maurechamp

Parc éolien de Rembercourt-Sommaise

Parc éolien de SFE Valette

Parc éolien de Ducandeu

Parc éolien de Courcelles sur Aire

toiture du château

clocher de l'église

Commentaire paysager :

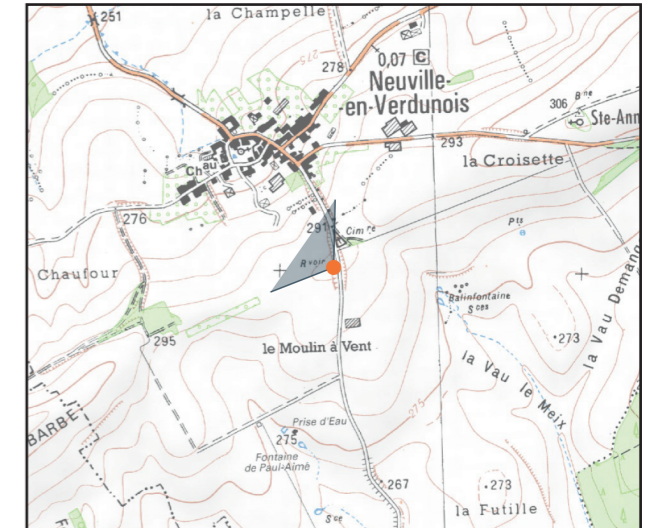
Le château de Neuville-en-Verdunois est bâti sur la frange ouest du village, avec une façade ouverte sur son environnement proche, mais avec une portée réduite par la configuration du paysage (front de côte marqué notamment). Depuis l'approche du village par l'est, la toiture du château ressort dans le champ visuel, se distinguant au-dessus du front arboré de la silhouette villageoise.

Le parc en exploitation de Courcelles-sur-Aire se distingue sur un horizon rapproché, doublé à terme par le permis de Berger plus proche. Le reste du contexte éolien actuel est éloigné, et se situe de l'autre côté du front topographique et du parc de Courcelles, relégué dans un arrière-plan éloigné, sans prégnance visuelle particulière.

Le projet envisagé se place dans l'arrière-plan du contexte éolien, dans le même angle et un éloignement limitant fortement ses incidences visuelles. L'implantation s'inscrit au cœur des éoliennes actuelles, dans un rapport d'échelle adapté et un nombre restreint, assurant de ce fait la dilution du projet au cœur des éoliennes en exploitation.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la perception limitée des éoliennes.

## Localisation de la prise de vue

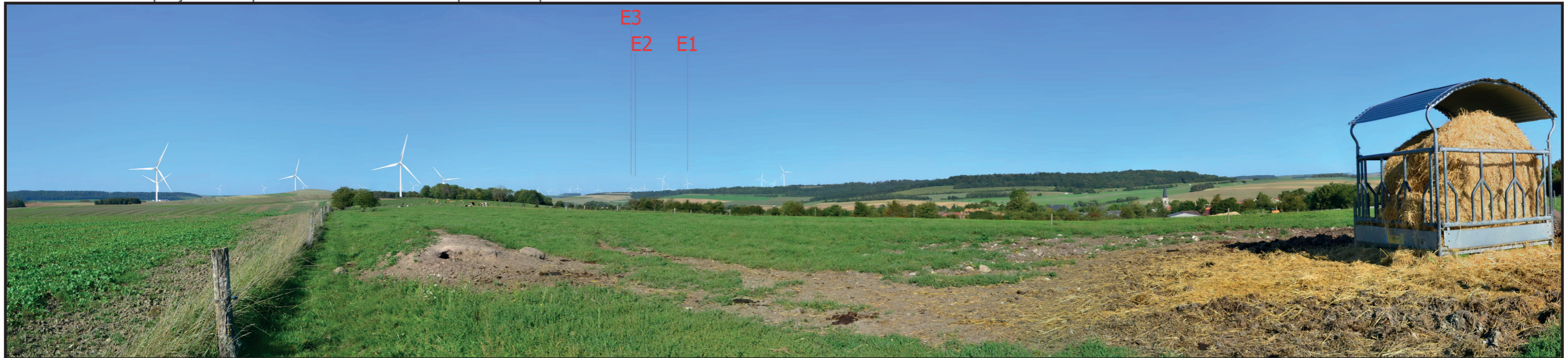


Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

## Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 6 851 m (E3)

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9 065 m (E1)

Azimut : 305°

Position : X=868613,42 Y=6873578,1 Z=298,4 m

Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 23 : En sortie nord de Courcelles-sur-Aire sur la RD158

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



RD158a menant à la RD998

passage de l'Aire

RD158 vers Amblaincourt

Commentaire paysager :

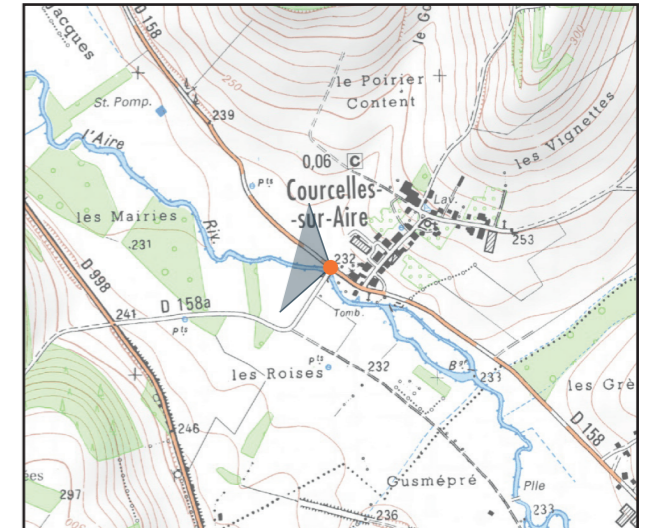
Le village de Courcelles-sur-Aire est bâti sur le flanc est de la vallée de l'Aire, dans un secteur ouvert de la vallée, mais cadré par le front des côtes des Bars fermant les horizons paysagers.

Le contexte éolien actuel marque une certaine prégnance dans le cadre paysager de ce lieu de vie, avec la présence proche des parcs de Maurechamp et Voie Sacrée, et des parcs de Valette et Ducandeu dans l'axe de la vallée. Dans le dos de l'observateur, les parcs de Courcelles et Berger se distinguent également.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle de perception que les parcs en exploitation de Valette et Ducandeu, avec une perception limitée. En effet, les éoliennes E1 et E2 ne se rendent visibles que par des extrémités de pales, le front topographique boisé venant filtrer leur perception. Seule l'éolienne E3 peut se rendre visible dans sa partie supérieure, sa lisibilité étant toutefois diluée dans le contexte éolien environnant et par la composition paysagère.

L'impact du projet est jugé **TRES FAIBLE**, en regard de la préservation de la lecture paysagère et de la perception limitée des éoliennes.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 2 547 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 4 917 m (E1)  
 Azimut : 285°  
 Position : X=864074,52 Y=6872971,22 Z=233,9 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$

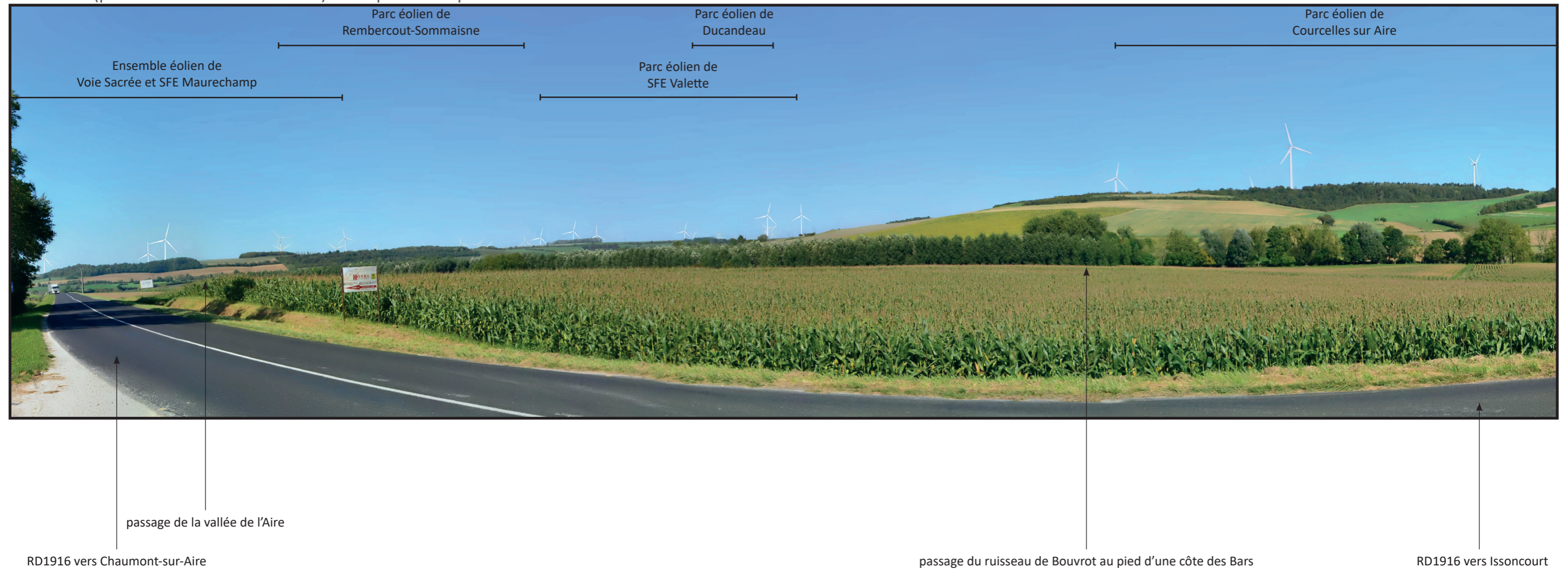


Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)

## Photosimulation 24 : Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Chaumont-sur-Aire

État initial (parcs en service et autorisés) - Vue panoramique 120 °



Commentaire paysager :

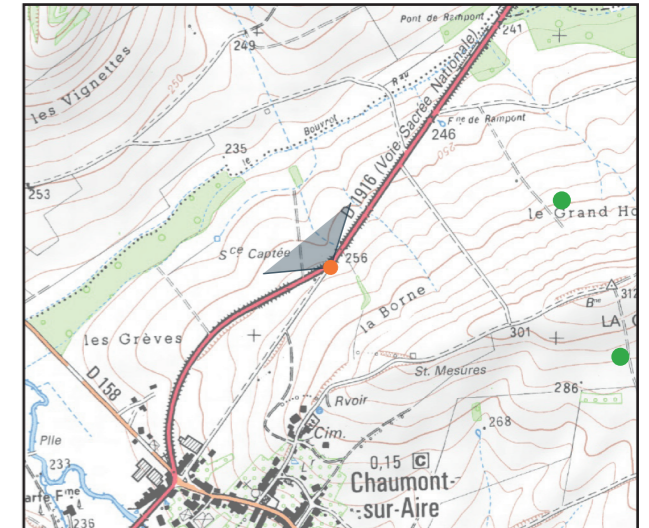
La Voie Sacrée (RD1916) s'inscrit comme un axe historique, témoignage des âpres combats ayant eu lieu sur ce territoire. Elle a été la seule route reliant le front de Verdun avec l'arrière du front (Bar-le-Duc). C'est par elle que transitèrent nuit et jour durant les 10 mois de la bataille, près de 2 400 000 hommes et des milliers de tonnes de munitions et matériels. Son tracé est souligné par le développement éolien, le long de son parcours, comme sur ce point de vue. La sensibilité identifiée pour cet axe tient ainsi à l'appui d'un front éolien sur son horizon paysager.

Sur ce point de vue, en approche de Chaumont-sur-Aire, le contexte éolien existant marque une certaine prégnance visuelle sur l'horizon paysager, dans un front discontinu, mais ample.

Le projet envisagé s'inscrit dans le même angle de perception que les parcs en exploitation de Valette et Ducandeu, avec une perception restreinte, tant en nombre d'éoliennes qu'en occupation spatiale. L'implantation retenue assure une dilution du projet dans le contexte éolien, sans prégnance dans le champ visuel.

L'impact du projet est jugé **FAIBLE**, en regard de son emprise visuelle restreinte et de la densification limitée du contexte éolien.

Localisation de la prise de vue



Éolienne :

- En projet
- En service
- Acceptée
- En instruction

1 : 25 000

Simulation avec le projet et les parcs en instruction - Vue panoramique 120°



Distance à l'éolienne la plus proche : 4 095 m (E3)  
 Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6 441 m (E1)  
 Azimut : 321°  
 Position : X=865678,09 Y=6872821,15 Z=259,3 m  
 Date de prise de vue : 06 septembre 2023

Simulation avec le projet : vue large, en perception réelle (à regarder avec une distance de 50 cm entre l'œil et la photo)



Angle :  $\pm 50^\circ$



Angle :  $\pm 50^\circ$

Angle total de la vue :  $\pm 100^\circ$  (feuille gauche et droite)